

Document 7 **swissnosc** SSI-module

Critères de diagnostic des infections du site chirurgical selon le Centers for Disease Control and Prevention.
Version du 01.10. 2022

Référence	<i>Horan TC et al. CDC definitions of nosocomial surgical site infections, 1992: a modification of CDC definitions of surgical wound infections. Infect Control Hosp Epidemiol 1992; 13: 606-8</i>						
3	Ces critères sont composés de 3 paramètres (A, B, C)						
A	B	C	Le diagnostic d'infection est posé si présence des critères A+B ou A+C ou A+B+C				
CRITERE A	Infection survenant dans les 30 jours postopératoires (ou jusqu'à 90 jours pour les prothèses orthopédiques, cardiaques, vasculaires ou du rachis)						
CRITERES B	AU MOINS 1 DES 3 CRITÈRES CI-DESSOUS pour chacun des 3 types d'infection			Superficielle	Profonde	Organe/Espace	
Infection incisionnelle SUPERFICIELLE			Infection incisionnelle PROFONDE			Infection d'ORGANE ou d'ESPACE* ! voir note de bas de page	
1	Ecoulement purulent provenant de l'incision superficielle, confirmé ou non par un résultat microbiologique positif		1	Ecoulement purulent provenant de l'incision profonde mais pas du compartiment organe/espace		1	Ecoulement purulent à partir d'un drain placé dans le compartiment organe/espace
2	Culture# positive obtenue de façon aseptique à partir d'un liquide ou de tissu provenant de l'incision superficielle		2	Déhiscence spontanée de l'incision profonde OU réouverture délibérée par le chirurgien :		2	Culture# positive (prélèvement aseptique) à partir d'un liquide ou de tissu provenant d'un compartiment organe/espace
			SI	>38°C			
			OU	Douleurs locales ou douleurs à la palpation			
			SAUF	si culture négative			
3	Au moins UN des signes suivants :		3	Absès, ou autre évidence d'infection de l'incision profonde, visualisés lors d'une réintervention ou par un examen histologique ou radiologique, ou lors d'un examen clinique ou d'une procédure invasive		3	Absès, ou autre évidence d'infection du compartiment organe/espace, visualisés lors d'une réintervention ou par un examen histologique ou radiologique, ou lors d'un examen clinique ou d'une procédure invasive
	→ douleurs			→ tuméfaction			
	→ rougeur			→ chaleur			
	ET réouverture délibérée par le chirurgien SAUF si la culture est négative						
CRITERE C	Diagnostic posé par le médecin traitant ou le chirurgien						

#La méthode d'identification de micro-organisme(s) à l'aide d'une méthode ou d'un test autre que la culture est admise (KT 45).

*Voir ci-après les critères spécifiques pour les endométrites après césarienne, endocardites après chirurgie cardiaque, les infections associées à une prothèse orthopédique

Document 7 **swissnoso** SSI-module

Nota bene :

- A.** **Culture positive obtenue de façon aseptique.** Il s'agit d'une culture à partir d'un prélèvement effectué de manière à prévenir l'introduction d'organismes des tissus avoisinants dans l'échantillon collecté.
- B.** Un abcès d'un seul point de suture (« stitch abcess »), c'est-à-dire une inflammation minimale et un écoulement limité au point de pénétration de la suture n'est **pas** considéré comme une infection du site chirurgical dans le système NNIS et de Swissnoso.
- C.** Une **dermo-hypodermite isolée** ne suffit pas à poser le diagnostic d'infection incisionnelle superficielle.
- D.** Une **fuite ou un lâchage de suture anastomotique**, visualisés lors d'un examen radiologique ou lors d'une réintervention, correspondent à une **infection d'organe/espace** même si les autres critères d'une infection ne sont pas (encore) atteints.
- E.** Les **endométrites** et les **endocardites** après chirurgie sont considérées comme des infections **d'organe/espace** si elles répondent aux critères spécifiques. Voir tableau des critères spécifiques, pages suivantes.

Document 7 **swissnosc** SSI-module

Critères spécifiques de diagnostic d'infection d'ORGANE / ESPACE pour ENDOMÉTRITE après césarienne

A partir du 01.10.2013

ENDOMETRITE (=ORGANE / ESPACE)

L'endométrite doit remplir **AU MOINS 1** des **2** des critères suivants

CRITERE 1	Culture positive à partir d'un liquide (y compris le liquide amniotique) ou du tissu de l'endomètre obtenu durant une procédure invasive ou par biopsie
------------------	---

CRITERE 2	La patiente présente AU MOINS 2 des signes ou symptômes suivants:
	<ul style="list-style-type: none">→ Fièvre (> 38 °C)→ Douleurs abdominales (sans autre cause connue)→ Sensibilité de l'utérus (sans autre cause connue)→ Ecoulement purulent de l'utérus (sans autre cause connue)

NB	<i>Pas d'endométrite secondaire à la césarienne si le liquide amniotique était déjà infecté au moment de l'intervention ou si la rupture de la poche des eaux était survenue plus de 48 heures avant l'intervention</i>
-----------	---

En cas d'endométrite, saisir des critères dans la base de données online selon le KEY TERM 11.

Document 7 **swissnosc** SSI-module

Critères spécifiques de diagnostic d'infection d'ORGANE / ESPACE pour ENDOCARDITE après chirurgie cardiaque

A partir du 01.10.2013

ENDOCARDITE (=ORGANE / ESPACE)

L'endocardite doit remplir **AU MOINS 1** des 2 des critères suivants

CRITERE 1

Organismes cultivés à partir d'une valve ou de végétations

CRITERE 2

2A Le patient présente **AU MOINS 2** des signes ou symptômes suivants:

- Fièvre (> 38 °C)
- Apparition ou modification d'un souffle cardiaque (sans autre cause connue)
- Phénomène embolique (sans autre cause connue), y compris les lésions hémorragiques palmo-plantaires de Janeway
- Manifestations cutanées sauf si autre cause connue. Ex. pétéchies, nodosités douloureuses au niveau de la pulpe des doigts ou des orteils (Osler), hémorragies filiformes
- Insuffisance cardiaque (sans autre cause connue)
- trouble de la conduction (sans autre cause connue)

2 B ET AU MOINS 1 des éléments suivants :

- Organismes cultivés à partir de ≥ 2 paires d'hémocultures[#]
- Organismes visualisés à la coloration de Gram de la valve si la culture est négative ou pas effectuée
- Végétations observées sur la valve lors d'une procédure invasive ou une autopsie
- Tests de laboratoires positifs effectués sur un échantillon de sang ou d'urine (ex. test antigénique pour *H. influenzae*, *S. pneumoniae* ou streptocoques du groupe B)
- Evidence d'une nouvelle végétation visualisée lors d'une échocardiographie

2 C ET le médecin instaure un traitement antibiotique approprié (si le diagnostic est fait ante mortem)

NB : le critère 2 est rempli si présence d'au moins 2 points en 2A et d'au moins 1 point en 2B ainsi que du point 2C.

[#] On entend par hémoculture un prélèvement de sang mis en culture qu'il soit réparti en une ou plusieurs bouteilles. Si p. ex. un staphylocoque doré est présent dans 3 hémocultures, mais seulement 1x ou 2x dans chacune des paires, les 3 hémocultures sont considérées comme positives. Si 2 bouteilles de la même paire sont positives = 1 hémoculture positive.

En cas d'endocardite, saisir des critères dans la base de données online selon le KEY TERM 11.

Document 7 **swissnosc** SSI-module

Critères spécifiques de diagnostic d'infection ASSOCIEE A UNE PROTHESE ORTHOPEDIQUE

A partir du 01.10.2014

INFECTION ASSOCIEE A UNE PROTHESE ORTHOPEDIQUE (hanche ou genou) (=ORGANE / ESPACE)

L'infection de l'articulation péri-prothétique ou des bourses séreuses doit remplir **AU MOINS 1 des 3 des critères suivants**

CRITERE 1

Au moins **deux cultures positives** pour le même micro-organisme[#] obtenues **à partir de prélèvements péri-prothétiques** (liquide ou tissu)

CRITERE 2

Présence d'une **fistule**[§] ou d'une communication entre la cavité articulaire et les tissus avoisinants

CRITERE 3

Présence d'**AU MOINS 3 des critères mineurs suivants**:

- **Protéine C Réactive élevée** (CRP >100 mg/L) **OU*** **vitesse de sédimentation élevée** (ESR >30 mm/h)
- **Leucocytes** >10'000 cellules/μL dans le liquide synovial **OU bandelette[&] positive** (Estérase leucocytaire) avec 2 croix (++) ou plus de leucocytes
- **Polynucléaires neutrophiles**** dans le liquide synovial (>90%)
- **Analyse histologique** du tissu péri-prothétique avec **>5 neutrophiles** (par champ à fort grossissement 400x)
- **Une seule culture positive** obtenue à partir d'un prélèvement péri-prothétique (liquide ou tissu)

[#] Identique pour le genre et l'espèce mais pas nécessairement pour l'antibiogramme

[§] Une fistule est définie comme une ouverture ou un canal étroit sous la peau qui peut s'étendre dans n'importe quelle direction à travers les tissus mous et créant un espace mort dans lequel un abcès peut potentiellement se former

^{*} Afin de mieux répondre aux pratiques médicales suisses, le « et » présent dans les critères américains du CDC a été remplacé par « ou ».

[&] Appelée également « stick ou stick urinaire », cette bandelette réagit à la présence de l'estérase, enzyme contenu par les leucocytes

^{**} Si le type de polynucléaires n'est pas spécifié, considérer les polynucléaires totaux (les neutrophiles étant largement prédominants dans la répartition des polynucléaires)